

SYNDICAT MIXTE DE L'AEROPORT

de DEAUVILLE - NORMANDIE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
COMITE SYNDICAL

Aéroport de Deauville – Normandie
14130 Saint-Gatien-des-Bois
tél . 02.31.65.68.68
N°6/2019

<p>OBJET : Approbation du Compte de Gestion 2018</p>	<p>L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF, LE VENDREDI 15 MARS A DIX-HUIT HEURES, LE COMITE SYNDICAL, LEGALEMENT CONVOQUE LE 7 MARS DEUX MILLE DIX-NEUF, S'EST REUNI A L'AEROPORT DE DEAUVILLE NORMANDIE, SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR SERGE TOUGARD, PRESIDENT DE SEANCE.</p>
<p>NOMBRE DE DELEGUES EN EXERCICE : 9</p> <p>PRESENTS : 7</p> <p>REPRESENTE : 2</p> <p>VOTANTS : 9</p>	<p><u>Etaient présents</u></p> <p>Pour la Région Normandie Monsieur Serge TOUGARD Madame Michèle ROUVEIX Monsieur Emmanuel MEZERAY Monsieur Thierry DULIERE</p> <p>Pour la Ville de Deauville Madame Véronique BOURNE Monsieur Didier PETIT Monsieur Dominique MERLIN</p> <p>Formant la majorité en exercice. Secrétaire de séance : Madame Michèle ROUVEIX</p>
<p>REÇU LE : 10 AVR. 2019 SOUS-PRÉFECTURE DE LISIEUX</p>	<p>Vu,</p> <ul style="list-style-type: none">-le Code Général des Collectivités Territoriales,-le rapport du Président, <p>Considérant que:</p> <ul style="list-style-type: none">-après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice 2018, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le Trésorier Principal a dressé le Compte de Gestion du budget du Syndicat Mixte.-le Trésorier Principal a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures. <p>Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide de statuer sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018, sur l'exécution du Budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires, sur la comptabilité des valeurs inactives et d'approuver le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, lequel n'a pas d'observation ou de réserve à apporter.</p> <p>Fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Pour extrait certifié conforme</p> <p>SYNDICAT MIXTE DE L'AEROPORT DE DEAUVILLE-NORMANDIE</p> <p>Le Président, Hervé MORIN</p>

Acte rendu exécutoire le 10 Avril 2019
Après envoi en préfecture le 10 Avril 2019
Et publication ou notification le 14 Avril 2019
Cette délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa date d'entrée en vigueur.

SYNDICAT MIXTE DE L'AEROPORT

de DEAUVILLE - NORMANDIE

Aéroport de Deauville – Normandie
14130 Saint-Gatien-des-Bois
tél . 02.31.65.68.68
N°7/2019

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
COMITE SYNDICAL

OBJET :
Vote du Compte Administratif 2018

**NOMBRE DE DELEGUES
EN EXERCICE : 9**

PRESENTS : 7

REPRESENTES : 2

VOTANTS : 9

L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF, LE VENDREDI 15 MARS A DIX-HUIT HEURES, LE COMITE SYNDICAL, LEGALEMENT CONVOQUE LE 7 MARS DEUX MILLE DIX-NEUF, S'EST REUNI A L'AEROPORT DE DEAUVILLE NORMANDIE, SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR SERGE TOUGARD, PRESIDENT DE SEANCE.

Etaient présents

Pour la Région Normandie Monsieur Serge TOUGARD
 Madame Michèle ROUVEIX
 Monsieur Emmanuel MEZERAY
 Monsieur Thierry DULIERE

Pour la Ville de Deauville Madame Véronique BOURNE
 Monsieur Didier PETIT
 Monsieur Dominique MERLIN

Formant la majorité en exercice.

Secrétaire de séance : Madame Michèle ROUVEIX

Vu,

-le Code Général des Collectivités Territoriales,
-le rapport du Président,

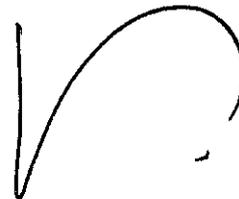
Considérant que:

Le compte administratif pour l'exercice 2018 s'élève à :

-en recettes de fonctionnement	895 270,12 €
-en dépenses de fonctionnement	1 373 342,44 €
. soit un déficit de	478 072,32 €
-en recettes d'investissement	1 004 051,31 €
-en dépenses d'investissement	110 167,00 €
. soit un excédent de	893 884,31 €

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, adopte le compte administratif pour l'exercice 2018.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme



SYNDICAT MIXTE DE L'AEROPORT
DE DEAUVILLE-NORMANDIE

Le Président,
Hervé MORIN

REÇU LE :

10 AVR. 2019

SOUS-PRÉFECTURE
DE LISIEUX

Acte rendu exécutoire le 10/04/19
Après envoi en préfecture le 10/04/19
Et publication ou notification le 11/04/19
Cette délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa date d'entrée en vigueur.

SYNDICAT MIXTE DE L'AEROPORT

de DEAUVILLE - NORMANDIE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
COMITE SYNDICAL

Aéroport de Deauville – Normandie
14130 Saint-Gatien-des-Bois
tél. 02.31.65.68.68
N°8/2019

OBJET :
Application de l'article 5722-4 du
CGCT pour l'exercice 2019

**NOMBRE DE DELEGUES
EN EXERCICE : 9**

PRESENTS : 7

REPRESENTE : 2

VOTANTS : 9

L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF, LE VENDREDI 15 MARS A DIX-HUIT HEURES, LE COMITE SYNDICAL, LEGALEMENT CONVOQUE LE 7 MARS DEUX MILLE DIX-NEUF, S'EST REUNI A L'AEROPORT DE DEAUVILLE NORMANDIE, SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR SERGE TOUGARD, PRESIDENT DE SEANCE.

Etaient présents

Pour la Région Normandie Monsieur Serge TOUGARD
 Madame Michèle ROUVEIX
 Monsieur Emmanuel MEZERAY
 Monsieur Thierry DULIERE

Pour la Ville de Deauville Madame Véronique BOURNE
 Monsieur Didier PETIT
 Monsieur Dominique MERLIN

Formant la majorité en exercice.

Secrétaire de séance : Madame Michèle ROUVEIX

Vu :

-le Code Général des Collectivités Territoriales,
-le rapport du Président,

Considérant que:

Les résultats du Budget du Syndicat Mixte pour l'exercice 2018 révèlent :

.un résultat déficitaire de fonctionnement de 478 072,32 €

.un résultat excédentaire d'investissement de 893 884,31 €

Suite au résultat de l'année 2018, le résultat cumulé du budget syndical est le suivant :

.un résultat excédentaire de fonctionnement (002) de 245 234,87 €

.un résultat excédentaire d'investissement (001) de 2 225 045,62 €

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide d'affecter les résultats de la façon suivante :

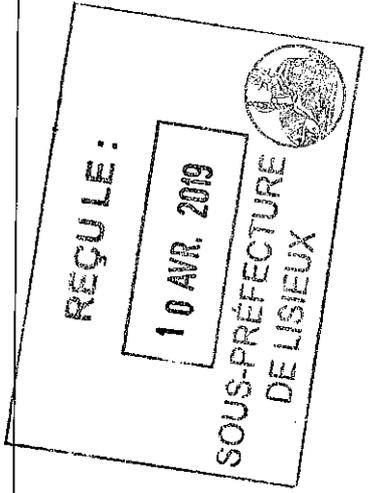
-virement à hauteur de 2 225 045,62 € à la section recette d'investissement au chapitre 001,

-report du solde de fonctionnement, soit 245 234,87 € en section dépenses de fonctionnement au chapitre 002,

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

SYNDICAT MIXTE DE L'AEROPORT Le Président,
DE DEAUVILLE-NORMANDIE Hervé MORIN



Acte rendu exécutoire le 10/04/19
Après envoi en préfecture le 10/04/19
Et publication ou notification le 10/04/19
Cette délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa date d'entrée en vigueur.

SYNDICAT MIXTE DE L'AEROPORT

de DEAUVILLE - NORMANDIE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
COMITE SYNDICAL

Aéroport de Deauville – Normandie
14130 Saint-Gatien-des-Bois
tél. 02.31.65.68.68
N°9/2019

OBJET :
Vote du budget primitif 2019

NOMBRE DE DELEGUES
EN EXERCICE : 9

PRESENTS : 7

REPRESENTE : 2

VOTANTS : 9

L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF, LE VENDREDI 15 MARS A DIX-HUIT HEURES, LE COMITE SYNDICAL, LEGALEMENT CONVOQUE LE 7 MARS DEUX MILLE DIX-NEUF, S'EST REUNI A L'AEROPORT DE DEAUVILLE NORMANDIE, SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR SERGE TOUGARD, PRESIDENT DE SEANCE.

Etaient présents

Pour la Région Normandie Monsieur Serge TOUGARD
 Madame Michèle ROUVEIX
 Monsieur Emmanuel MEZERAY
 Monsieur Thierry DULIERE

Pour la Ville de Deauville Madame Véronique BOURNE
 Monsieur Didier PETIT
 Monsieur Dominique MERLIN

Formant la majorité en exercice.
Secrétaire de séance : Madame Michèle ROUVEIX

Vu :

- le Code Général des Collectivités Territoriales,
- le débat d'orientations budgétaires en date du 18 janvier 2019,
- le rapport du Président,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide d'adopter les dépenses et les recettes du budget primitif 2019, chapitre par chapitre, conformément au document comptable joint.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme


Le Président,
Hervé MORIN

SYNDICAT MIXTE DE L'AEROPORT
DE DEAUVILLE-NORMANDIE

RECULE:
10 AVR. 2019
SOUS-PRÉFECTURE
DE LISIEUX

Acte rendu exécutoire le 10/04/19

Après envoi en préfecture le 10/04/19

Et publication ou notification le 11/04/19

Cette délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa date d'entrée en vigueur.

SYNDICAT MIXTE DE L'AEROPORT

de DEAUVILLE - NORMANDIE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
COMITE SYNDICAL

Aéroport de Deauville – Normandie
14130 Saint-Gatien-des-Bois
tél. 02.31.65.68.68
N°10/2019

OBJET :
Indemnisation de l'Exploitant
suite à l'annulation du
précédent projet d'aérogare

L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF, LE VENDREDI 15 MARS A DIX-HUIT HEURES, LE COMITE SYNDICAL, LEGALEMENT CONVOQUE LE 7 MARS DEUX MILLE DIX-NEUF, S'EST REUNI A L'AEROPORT DE DEAUVILLE NORMANDIE, SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR SERGE TOUGARD, PRESIDENT DE SEANCE.

**NOMBRE DE DELEGUES
EN EXERCICE : 9**

Etaient présents

PRESENTS : 7

Pour la Région Normandie Monsieur Serge TOUGARD
 Madame Michèle ROUVEIX
 Monsieur Emmanuel MEZERAY
 Monsieur Thierry DULIERE

REPRESENTE : 2

Pour la Ville de Deauville Madame Véronique BOURNE
 Monsieur Didier PETIT
 Monsieur Dominique MERLIN

VOTANTS : 9

Formant la majorité en exercice.
Secrétaire de séance : Madame Michèle ROUVEIX

Vu :

- le Code Général des Collectivités Territoriales,
- la délibération du 10 octobre 2008 adoptant le Plan de Composition Générale de l'aéroport,
- la délibération du 6 juillet 2012 annulant le précédent projet de construction d'aérogare,
- le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 18 janvier 2019,
- la délibération du 15 mars 2019 adoptant le Budget primitif 2019
- le rapport du Président,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide d'attribuer une indemnité compensatrice d'un montant de 551 153 € au profit de la CCI Seine-Estuaire et d'imputer la dépense sur le chapitre 6711 du Budget Syndical.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme

SYNDICAT MIXTE DE L'AEROPORT
DE DEAUVILLE - NORMANDIE

Le Président,
Nervé MORIN

REÇU :

10 AVR. 2019

SOUS-PRÉFECTURE
DE LISIEUX

Acte rendu exécutoire le

Après envoi en préfecture le

Et publication ou notification le.....

Cette délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa date d'entrée en vigueur.

SYNDICAT MIXTE DE L'AEROPORT

de DEAUVILLE - NORMANDIE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
COMITE SYNDICAL

Aéroport de Deauville – Normandie
14130 Saint-Gatien-des-Bois
tél. 02.31.65.68.68
N°11/2019

OBJET : Attribution d'une subvention d'investissement à la Chambre de Commerce et d'Industrie Seine Estuaire, Délégation du Pays d'Auge, au titre de 2019 et autorisation de signature de la convention de partenariat	L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF, LE VENDREDI 15 MARS A DIX-HUIT HEURES, LE COMITE SYNDICAL, LEGALEMENT CONVOQUE LE 7 MARS DEUX MILLE DIX-NEUF, S'EST REUNI A L'AEROPORT DE DEAUVILLE NORMANDIE, SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR SERGE TOUGARD, PRESIDENT DE SEANCE.
NOMBRE DE DELEGUES EN EXERCICE : 9	Etaients présents Pour la Région Normandie Monsieur Serge TOUGARD Madame Michèle ROUVEIX Monsieur Emmanuel MEZERAY Monsieur Thierry DULIERE
PRESENTS : 7	Pour la Ville de Deauville Madame Véronique BOURNE Monsieur Didier PETIT Monsieur Dominique MERLIN
REPRESENTE : 2	Formant la majorité en exercice. Secrétaire de séance : Madame Michèle ROUVEIX
VOTANTS : 9	

Vu :
-le Code Général des Collectivités Territoriales,
-la délibération du Comité Syndical du 15 mars 2019 adoptant le Budget Primitif 2018,
-le rapport du Président,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide :
-d'approuver le plan d'investissement 2019 tel qu'annexé à la présente délibération,
-d'accorder des subventions d'investissement à la Chambre de Commerce et d'Industrie Seine Estuaire, Délégation du Pays d'Auge pour un montant global maximum de 209 225 € (dont 50 000 € avancés pour le compte de la DGAC) pour une dépense totale prévisionnelle de 262 300 € HT conformément au tableau annexé à la présente délibération,
-de prélever les crédits correspondants sur le chapitre 204, article 204 182, du budget syndical,
-d'autoriser le Président à signer la convention de partenariat correspondante.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme

REÇU LE :
10 AVR. 2019
SOUS-PREFECTURE
DE LISIERS

SYNDICAT MIXTE DE L'AEROPORT
DEAUVILLE-NORMANDIE
Le Président,
Hervé MORIN

Acte rendu exécutoire le 10/04/19
Après envoi en préfecture le 10/04/19
Et publication ou notification le 11/04/19
Cette délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa date d'entrée en vigueur.

PLAN DES INVESTISSEMENTS POUR 2019

Opération	Montant estimé HT	Taux de prise en charge	Montant de la subvention du SMADN
Rénovation de la passerelle fret équin	45 000 €	75%	33 750 €
Acquisition d'un tracteur agricole d'occasion	30 000 €	75%	22 500 €
Acquisition d'un broyeur de végétaux d'occasion	15 000 €	75%	11 250 €
Acquisition d'une passerelle avion	30 000 €	75%	22 500 €
Acquisition d'un tapis bagage d'occasion	25 000 €	75%	18 750 €
Acquisition d'un véhicule de test de glissance de piste	10 000 €	75%	7 500 €
Acquisition d'un onduleur pour la piste	8 000 €	75%	6 000 €
Reprise d'enrobée en zone carburant	35 000 €	75%	26 250 €
Raccordement du vide-toilette au réseau	7 000 €	75%	5 250 €
Réfection des canalisations du restaurant	3 300 €	75%	2 475 €
Installation de barrières de séparation sur la terrasse	4 000 €	75%	3 000 €
Acquisition d'un appareil à Rx pour bagages	50 000 €	100% (avance de fonds)	50 000 €
TOTAL	262 300 €	Total	209 225 €